

MAIRIE DE PUYGROS

Chef-lieu

73190 PUYGROS

TEL : 04 79 84 70 65

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

SEANCE DU 09 JUIN 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10 + 1

Absents : 1

Date de la convocation

02/06/2020

Date d'affichage

15/06/2020

Exécutoire

15/06/2020

L'an deux mil vingt et le neuf du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MEUNIER.

Présents : ARIZIO Jacques – CAILLE Anthony - CHALAND Claudine - DARTIS Nicolas - GACHET Anthony – GACHET Laurent - MEUNIER Luc - PROVENT Marlène - REGOTTAZ Françoise – TORRES Rémi

Absents : BELLEMIN Franck

Pouvoirs : BELLEMIN Franck donne pouvoir à CHALAND Claudine

Secrétaire de séance : TORRES Rémi

Ouverture de séance : 20H00.

2020/21 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO).

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'élire les membres de la commission d'appel d'offres en ce début de mandat. Il rappelle que cette commission, prévue par le code des marchés publics, intervient obligatoirement dans les procédures formalisées de marchés publics et facultativement dans les procédures adaptées.

Il précise que le Maire est représenté d'office à cette commission en tant que Président et que 3 membres du conseil doivent également être désignés en tant que titulaires.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Monsieur le Maire, Luc MEUNIER Président de la CAO
- Désignent Monsieur Laurent GACHET, Monsieur Rémi TORRES membres titulaires de la CAO.

Désignent Monsieur Anthony CAILLE, Madame Claudine CHALAND, Monsieur Anthony GACHET membres suppléants de la CAO.

2020/22 : Désignation du correspondant à la Défense

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'élire le correspondant à la défense en ce début de mandat.

Il rappelle que cette désignation est demandée par le Ministère de la Défense et plus précisément par la délégation à l'information et à la communication de Défense (DlCoD).

La fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et à promouvoir l'esprit de défense.

Le correspondant défense est acteur de la diffusion de l'esprit de défense dans la commune. Il a un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire par la sensibilisation des jeunes générations, la reconnaissance et la solidarité.

Il précise que le Maire a été le correspondant défense au cours du mandat précédent.

Il propose donc que ce soit toujours le cas pour ce nouveau mandat.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Désigne Monsieur le Maire correspondant défense

2020/23 : Désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'élire les représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) en ce début de mandat.

Il rappelle que cette commission a en charge le suivi des compétences communales transférées à la communauté d'agglomération.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Monsieur Franck BELLEMIN, conseiller municipal, représentant titulaire
- Désigne Monsieur Nicolas DARTIS, conseiller municipal, représentant suppléant.

2020/24 : Désignation des délégués au comité syndical du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'élire les délégués titulaires et suppléants au comité syndical du PNR des Bauges en ce début de mandat.

Il rappelle que la commune de Puygros fait partie d'un territoire qui bénéficie d'une double labellisation : nationale au titre du Parc naturel régional du Massif des Bauges et internationale au titre du Geopark des Bauges. Ces labels reconnaissent le caractère exceptionnel du massif et la nécessité de le développer durablement. Ils constituent une grande opportunité pour l'ensemble des communes adhérentes.

Les communes du Parc sont membres du Syndicat Mixte et sont représentées, au sein du Comité Syndical, par un Délégué titulaire ou son suppléant.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Madame Marlène PROVENT conseillère municipale, déléguée titulaire
- Désigne Monsieur Anthony CAILLE, conseiller municipal, délégué suppléant.

2020/25 : Désignation des représentants à l'association des communes forestières.

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'élire les représentants à l'association des communes forestières en ce début de mandat. Il rappelle que la commune de Puygros est adhérente à la Fédération nationale des communes forestières. A ce titre, les élus sont garants de la valorisation de la filière forêt bois, responsables de la gestion des risques et sont des acteurs décisifs de la politique d'aménagement du territoire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Monsieur Jacques ARIZIO, conseiller municipal, délégué titulaire à l'association des communes forestières,
- Désigne Monsieur Anthony GACHET, conseiller municipal, délégué suppléant.

2020/26 : Désignation des délégués à Métropole Savoie

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'élire les délégués à Métropole Savoie en ce début de mandat.

Il rappelle que le syndicat mixte Métropole Savoie est né de la volonté des élus du territoire de se doter d'un Schéma de Cohérence Territorial (ScoT), document d'urbanisme qui constitue un véritable projet de territoire partagé à l'échelle d'une centaine de communes composant un bassin de vie.

Les élus ont également voulu que ce syndicat porte sur des procédures contractuelles de la région Rhône-Alpes : il a aujourd'hui en charge l'animation du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) et des Contrats de corridors biologiques.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Madame Françoise REGOTTAZ, conseillère municipale, déléguée titulaire au Syndicat Mixte de Métropole Savoie,
- Désigne Madame Marlène PROVENT, conseillère municipale, déléguée suppléante.

2020/27 : Désignation des représentants à la Régie Eau et Assainissement.

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'élire les représentants à la régie eau et assainissement en ce début de mandat.

Il rappelle que l'eau et l'assainissement bénéficient d'un budget annexe au sein du Grand Chambéry.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Jacques ARIZIO, conseiller municipal, représentant titulaire à la régie eau et assainissement du Grand Chambéry
- Désigne Monsieur Rémi TORRES, conseiller municipal, délégué suppléant.

2020/28 : Désignation des membres du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la Gendarmerie de Challes-Les-Eaux

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'élire les membres du SIVU en ce début de mandat.

Il rappelle que ce syndicat sert principalement pour la gestion immobilière et mobilière de la gendarmerie de Challes-Les-Eaux ainsi que pour son financement.

Les communes appartenant au syndicat sont : Barby, Challes-les-Eaux, Curienne, Thoiry, Puygros, Saint-Baldoph, La Thuile, La Ravoire, Saint-Jeoire-Prieuré, Saint-Jean D'Arvey et Les Déserts.

Il convient de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Monsieur Luc MEUNIER et Madame Claudine CHALAND délégués titulaires,
- Désigne Monsieur Laurent GACHET et Monsieur Nicolas DARTIS délégués suppléants.

Aucune question diverse

La séance est levée à 21h30.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Rémi TORRES



Le Maire,
Monsieur Luc MEUNIER



